

Carafe d'or ou broc de plomb

Dossier de la rédaction de H2o
January 2023

Lors de son université, le 1er septembre 2022, le MNLE Réseau Humanité et Nature a remis une carafe d'or aux représentants de l'association Bassines Non Merci ! en reconnaissance des luttes en faveur de la qualité du milieu et en particulier d'une bonne gestion de l'eau, source de vie, bien commun de l'humanité.

Pour la carafe d'or 2023, il vous est proposé de choisir entre les 5 nominés suivants : 1. La nouvelle Régie publique de l'eau Est Ensemble, dont Jean-Claude Oliva est président, créée en novembre 2022 sera opérationnelle le 1er janvier 2024 ; 2. Le préfet de Charente-Maritime qui a autorisé dès 2019 l'irrigation du golf de Royan avec les eaux de la station d'épuration de la ville ; 3. Le collectif Ubaye-Haut Verdon qui refuse les projets d'aménagements des stations de ski de La Foux d'Allos, du Seignus et de Pra Loup tout en faisant des propositions pour un aménagement durable ; 4. La commune de Martigues pour sa Régie municipale de l'eau et de l'assainissement qui fête ses 63 ans en démontrant que l'on peut être compétitif face aux "marchands d'eau" tout en garantissant dans le sens de l'intérêt général ; 5. David Blanchard géographe, pour son ouvrage Géopolitique de l'eau qui décortique les grands défis pour la gestion de l'eau au XXIe siècle et propose une autre culture de l'eau.

Le MNLE Réseau Humanité et Nature attribue aussi un broc de plomb à une personnalité ou une entreprise dont les actions portent préjudice et atteintes à l'environnement. Pour le broc de plomb 2023, il vous est proposé de voter pour un des 5 nominés suivants : 1. Charles Ange Ginsy, président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, qui a déclaré à la presse ne pas être informé de l'existence du Comité de l'eau et de la biodiversité (CODEB) présidé par la vice-présidente Anne Sattonnet et qui ne s'est réuni qu'une seule fois depuis sa création le 22 janvier 2015, le jour de sa création, même si depuis lors trois inondations meurtrières ont ravagé le département et les sèches sont de plus en plus fréquentes ; 2. Nestlé qui pille les réserves d'eau de la planète pour le seul profit de ses actionnaires ; 3. Total Énergie, "grand pollueur" des eaux souterraines de la Patagonie en raison de l'exploitation du gaz de schiste par extraction hydraulique ; 4. Le maire du village de Rogliano en Corse qui a installé une usine de dessalement de l'eau pour répondre à l'affluence touristique ; 5. L'usine à cochons de Landuvez en Bretagne (12 000 bêtes) qui va encore plus polluer les eaux de cette région avec toujours plus d'algues nocives.

Voter